



NOUVEAU GOUVERNEMENT : AYMEN BENABDERRAHMANE NOMMÉ PREMIER MINISTRE p.2



www.lnr-dz.com

LUTTE ANTITERRORISTE ET CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE



68 INDIVIDUS INTERPELLÉS PAR L'ANP p.3

Quotidien d'information indépendant - N° 7101 - Jeudi 1^{er} juillet 2021 - Prix : 10 DA

G20 ET LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'Algérie appelle à la coopération multilatérale



Au moment où le monde engage une lutte contre la pandémie de la Covid-19, une autre pandémie, celle de la faim, sévit depuis des décennies et continue de menacer les vies de millions de personnes, a fait constater mardi le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, lors de son intervention à la réunion des ministres des Affaires étrangères du Groupe des 20 (G20) qui s'est tenue les 29 et 30 juin à Matera, en Italie.

BOUKADOUM EXPOSE LES PERFORMANCES DE L'ALGÉRIE p.2

D'APRÈS UNE CIRCULAIRE MINISTÉRIELLE



De nouvelles
modalités
pour l'accès
des bacheliers
à l'Université p.3



CONSÉQUENCES DE LA
CRISE DE LA COVID-19
SUR L'ÉCONOMIE
Les exportations
de Sonatrach ont
baissé de 39%
en 2020 p.4

CNA

Le secteur des assurances enregistre un taux de croissance de 7,7%

Le chiffre d'affaires du secteur des assurances a atteint les 43,5 milliards de dinars durant le premier trimestre de 2021, contre 40,4 milliards DA par rapport à la même période de l'année 2020, soit un taux de croissance de 7,7%, selon une note de conjoncture du Conseil national des assurances (CNA).

Protection civile

Plus de 50 décès par noyade dans des réserves d'eau depuis le 1^{er} mai

Plus de 50 personnes, dont la majorité sont des enfants, sont mortes noyées dans des réserves d'eau depuis le début du mois de mai dernier, a indiqué hier mercredi un communiqué de la Protection civile.



Feux de forêts

Mise en place d'un dispositif de prévention et de lutte

La Direction générale de la Protection civile a mis en place un dispositif de prévention et de lutte contre les incendies de forêts, palmeraies et feux de récolte, et a installé des colonnes mobiles à travers tout le territoire national, pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 octobre 2021

G20 et lutte contre l'insécurité alimentaire

L'Algérie appelle à la coopération multilatérale

Au moment où le monde engage une lutte contre la pandémie de la Covid-19, une autre pandémie, celle de la faim, sévit depuis des décennies et continue de menacer les vies de millions de personnes, a fait constater mardi le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, lors de son intervention à la réunion des ministres des Affaires étrangères du Groupe des 20 (G20) qui s'est tenue les 29 et 30 juin à Matera, en Italie.

«Ce qui est étonnant c'est la persistance et même l'aggravation de l'insécurité alimentaire à travers le monde en dépit des succès réalisés dont les avancées majeures en matière de production alimentaire», a fait remarquer Sabri Boukadoum.

Il a rappelé, à ce propos, que durant l'année 2020, près de 690 millions de personnes ont souffert de la faim à travers le monde, soit 10 millions de plus qu'en 2019. Il a noté, en outre, que la crise sanitaire provoquée par la pandémie de la Covid-19 a aggravé des problèmes déjà existants à l'image de «la pauvreté, la faiblesse des infrastructures des investissements et des ressources».

La pandémie a également eu un effet sur les circuits d'approvisionnement en nourriture, incluant principalement la logistique. «Il y a un besoin pressant d'encourager la coopération Nord-Sud, Sud-Sud ainsi que la coopération triangulaire afin de lutter contre l'insécurité alimentaire et pour lancer des actions en vue de faire face au Covid-19», a assuré M. Boukadoum.

La lutte contre l'insécurité alimentaire nécessite un effort collectif exceptionnel et une coopération multilatérale, a déclaré mardi le chef de la diplomatie algérienne, Sabri Boukadoum.

Pour sa part, le ministre italien des Affaires étrangères, Luigi Di Maio, a estimé, dans son discours d'ouverture, que le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde devrait atteindre 850 millions d'ici 2030 et pourrait augmenter de 100 millions supplémentaires en raison de l'impact global de la pandémie.

De son côté, le Conseiller d'Etat et ministre des Affaires étrangères de la Chine, Wang Yi, a appelé mardi, par liaison vidéo à Beijing,



■ Les membres du G20 doivent adhérer à l'ouverture et à l'inclusivité, viser une coopération gagnant-gagnant et s'opposer aux jeux à somme nulle. (Ph:DR)

les membres du G20 à promouvoir l'esprit de partenariat et fait des suggestions pour mener des efforts conjoints. Il a appelé les membres du G20 à construire inébranlablement une économie

Boukadoum expose les performances de l'Algérie

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, qui participe, à l'invitation de son homologue italien, Luigi Di Maio, à la réunion des ministres des Affaires étrangères du G20 qui s'est tenue les 29 et 30 juin à Matera, sous la présidence de l'Italie, a évoqué les résultats réalisés par l'Algérie afin de garantir sa sécurité alimentaire. «L'Algérie considère sa sécurité alimentaire comme une question d'indépendance et de souveraineté».

«Notre stratégie a réalisé des progrès significatifs en 2019 avec une augmentation de 6,1% de la production agricole, d'une valeur de 29,1 milliards de dollars, ce qui représente 12% du PIB avec un taux de couverture des besoins alimentaires à hauteur de 73%», a-t-il expliqué. «Nous faisons de notre mieux pour aider les pays voisins» faisant face au problème de l'insécurité alimentaire, a-t-il ajouté. «L'Algérie a réalisé des progrès remarquables en matière de lutte contre la sous-alimentation et la sécurité alimentaire. Elle a réussi à réduire le taux de sous-alimentation de 6% par an», a-t-il soutenu. Sabri Boukadoum a rappelé qu'en 2016, le taux de sous-alimentation était de 4,6% au moment où ce taux était de 13% (la même année) dans les pays développés», a-t-il affirmé. Le chef de la diplomatie algérienne a tenu, en marge de ces travaux, des rencontres bilatérales avec plusieurs de ses homologues, pour examiner les relations bilatérales et les questions régionales et internationales d'intérêt commun. Assurant la présidence tournante du G20, l'Italie a accueilli les réunions qui visaient à promouvoir une approche multilatérale pour affronter de grands défis mondiaux, tels que la faim et la crise déclenchée par la pandémie de nouveau Coronavirus.

Selon les données de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), plus de 840 millions de personnes risquent de ne pas avoir assez à manger au cours de cette décennie, sans compter les 100 millions de personnes qui ont perdu leur travail et leurs revenus à cause de la Covid-19. Les ministres des Affaires étrangères et du Développement du G20 ont appelé mardi l'ensemble de la communauté internationale à mettre en place des chaînes alimentaires inclusives et résilientes, afin de garantir une nutrition adéquate pour tous, conformément à l'objectif «Faim zéro» fixé pour 2030. «Le plan renforce le rôle de la coalition alimentaire lancée par l'Italie au sein de la FAO, et s'inscrit dans la stratégie de l'Italie pour faire face aux crises mondiales que la pandémie a exacerbées», a expliqué M. Di Maio, ministre italien des Affaires étrangères, soulignant le «leadership de l'ONU» comme «pierre angulaire d'un système multilatéral efficace».

mondiale ouverte et à maintenir activement la sécurité et la stabilité des chaînes industrielle et d'approvisionnement mondiales. Il a aussi exhorté le G20 à prévenir la fragmentation du marché international et la politisation des mécanismes de coopération. Ils doivent contribuer à faire avancer les réformes structurelles afin de réaliser une reprise de haute qualité et résistante, a-t-il indiqué. M. Wang a appelé les membres du G20 à défendre le multilatéralisme et à contribuer à la stabilité de l'ordre international.

Les membres du G20 doivent prendre l'initiative dans la pratique d'un vrai multilatéralisme et sauvegarder fermement le système mondial avec les Nations unies comme centre et l'ordre international basé sur le droit international, a-t-il souligné.

Ils doivent également adhérer à l'ouverture et à l'inclusivité, viser une coopération gagnant-gagnant et s'opposer aux jeux à somme nulle.

«Nous devons persister dans l'ouverture et l'intégration afin d'insuffler un élan à la reprise de l'économie mondiale», a poursuivi M. Wang. Les membres du G20 doivent adopter des politiques macro-économiques responsables pour éviter le débordement des effets négatifs de leurs propres actions et assurer le fonctionnement stable du système économique et financier international, a-t-il ajouté.

Rappelons que le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a participé, à l'invitation de son homologue italien, Luigi Di Maio, à la réunion des ministres des Affaires étrangères du G20 qui se tient les 29 et 30 juin sous la présidence de l'Italie, pour signer une déclaration commune visant à «réduire le fossé entre le Nord et le Sud du monde», dans le but de vaincre la faim dans le monde d'ici à 2030 et d'atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050. La déclaration de Matera sur la sécurité alimentaire adoptée par les représentants du G20 vise à augmenter les investissements des pays les plus riches afin d'obtenir des «résultats stables à moyen-long terme» dans la lutte contre la faim dans le monde, a déclaré le ministre italien des Affaires étrangères Luigi Di Maio, ajoutant que ce document est «une étape importante».

Lakhdar A.

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

L. A.

REPÈRE

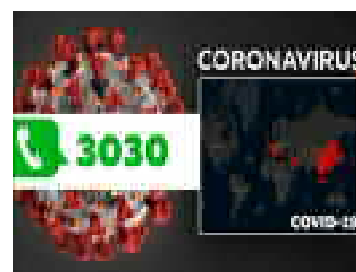
Nouveau Gouvernement

Aymen Benabderrahmane nommé Premier ministre



Le président de la République M. Tebboune Abdelmadjid a nommé hier mercredi 30 juin 2021 M. Aymen Benabderrahmane dans ses nouvelles fonctions de Premier ministre. Le nouveau Premier ministre succède à M. Abdelaziz Djerad qui a dirigé le Gouvernement précédent du 28 décembre 2019 au 24 juin 2021. En effet, après des consultations menées avec cinq formations politiques à savoir le FLN, le RND, le MSP, d'El Bina, le Front Moustakbel et des représentants des députés indépendants, le président de la République Abdelmadjid Tebboune a nommé hier M. Aymen Benabderrahmane dans ses nouvelles fonctions de Premier ministre. Sur le communiqué de la Présidence de la République nous pouvons lire ce qui suit : «Conformément aux dispositions de la Constitution (...), le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a nommé ce mercredi M. Aymen Benabderrahmane comme Premier ministre». Dans le même communiqué de la Présidence, il est indiqué que le nouveau Premier ministre est chargé de poursuivre les consultations avec les partis politiques et la société civile pour former le nouveau Gouvernement dans les brefs délais. Le nouveau Premier ministre a exercé dans le passé plusieurs fonctions dont ministre des Finances et Gouverneur de la Banque d'Algérie. Quelques heures seulement avant l'annonce du nom du nouveau Premier ministre, c'est le secrétaire du parti du MSP (HMS) qui a révélé que sa formation politique ne participerait pas selon lui au nouveau Gouvernement.

Moncef Redha



Lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée

68 individus interpellés par l'ANP

Les forces de l'armée nationale populaire ont interpellé soixante-huit (68) individus impliqués dans des actes du terrorisme et de la criminalité organisée, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

A travers le communiqué rendu public, le ministère de la Défense nationale a indiqué que dans le cadre de leurs nobles missions de défense et de sécurisation du territoire national contre toute forme de menaces, des détachements et des unités de l'Armée nationale populaire ont mené, du 23 au 29 juin 2021, de multiples opérations qui témoignent de l'engagement infaillible de nos Forces Armées à préserver la quiétude et la sécurité dans notre pays. Dans le même communiqué le ministère de la Défense a ajouté : « Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont appréhendé (15) éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national ».

Pour rappel, grâce aux forces de sécurité (tout corps confondu) et à leur tête l'Armée nationale populaire (ANP), l'Algérie est le premier pays au monde qui a réussi à vaincre sur le terrain le fléau du terrorisme.

Jusqu'à ce jour, les pays les plus puissants de cette planète ont échoué à faire de même et ce depuis plusieurs années de lutte contre ce « cancer ». Malgré la nette victoire de nos services de sécurité contre les forces du mal, le terrorisme continue à constituer une véritable menace pour notre pays.

Si la menace venant de nos frontières demeure toujours inquiétante, les sanguinaires pourraient frapper à n'importe quel moment et à n'importe quel endroit à l'in-



■ Malgré les efforts de nos forces de sécurité, le peuple doit également apporter son concours afin d'annihiler toute tentative de ses hordes sauvages de nuire à la sérénité et la sécurité du pays. (Photo : D.R)

terieur du pays. Malgré les efforts de nos forces de sécurité, le peuple doit également apporter son concours afin d'annihiler toute tentative de ses hordes sauvages de nuire à la sérénité et la sécurité du pays.

Les citoyens doivent signaler aux forces de sécurité tout comportement étrange de personne ou de bagages abandonnés dans la rue, les lieux publics ou les moyens de transport. Comme nous l'avons également indiqué dans nos précédentes éditions,

l'éradication définitive du terrorisme passe obligatoirement par son élimination à partir de ses origines. Donc, il faudrait tout d'abord lutter contre l'intégrisme religieux (antichambre du terrorisme) pour pourvoir éliminer définitivement ce fléau. Cependant et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et dans la dynamique des efforts intenses visant à contrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, et en sus de l'énorme quantité de cocaïne (490,05 kilo-

grammes) saisie à Oran, objet du communiqué rendu public précédemment, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité dans diverses opérations exécutées à travers les différentes Régions Militaires, 53 narcotrafiquants et saisi 5 quintaux et 95 kilogrammes de kif traité que les bandes criminelles ont tenté d'introduire à travers les frontières avec le Maroc.

Moncef Redha

D'après une circulaire ministérielle

De nouvelles modalités pour l'accès des bacheliers à l'université

Une circulaire ministérielle concernant les nouveaux bacheliers (session juin 2021) a été signée mardi, avec une révision des conditions d'accès à certaines spécialités, tel que le calcul d'une moyenne « pondérée » sous-tendant la moyenne du BAC et les notes des matières dites essentielles obtenues lors de cet examen.

Il a été procédé à « la signature d'une circulaire ministérielle définissant les modalités et opérations liées aux préinscriptions et à l'orientation des nouveaux bacheliers (BAC session juin 2021) vers les divers domaines de formation et spécialités, en sus de l'inscription finale au sein des établissements d'enseignement supérieur », a précisé un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. La circulaire « a été suffisamment enrichie et étudiée au niveau de l'administration centrale, puis a fait l'objet d'une large consultation au sein des établissements de l'Enseignement supérieur lors des conférences régionales universitaires », a-t-on expliqué dans le même document. Et d'ajouter : « afin de satisfaire les vœux des étudiants et de leurs parents, les conditions pédagogiques d'accès à certaines spécialités ont été re-

visées, en calculant une moyenne pondérée, sous-tendant la moyenne du BAC et les notes des matières dites essentielles obtenues dans la filière ». La moyenne d'admission en première année de Médecine, à titre d'exemple, « est calculée comme suit : moyenne du Bac x 2 + note des sciences de la nature et de la vie / 3 », a-t-on souligné dans le communiqué. Le nombre de choix, cependant, « a été maintenu à 6 au minimum et 10 au maximum ». Quant à l'ouverture de nouvelles formations, le ministère rappelle la création de l'Ecole nationale supérieure des mathématiques et de l'Ecole nationale supérieure de l'intelligence artificielle située au nouveau pôle de Sidi Abdellah à Alger. Par ailleurs, l'admission aux Ecoles normales supérieures (ENS) « est liée à un test oral en présentiel devant un jury, soit au sein de l'école choisie, soit dans un autre établissement universitaire », a relevé la même source. Pour accéder au domaine des sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), il est exigé « un certificat médical de bonne santé ». Les nouveaux bacheliers appartenant aux sportifs d'élite reconnus par le ministère de la Jeunesse et des Sports et se trouvant en activité, peuvent « s'inscrire dans le do-

maine des Sciences techniques des activités physiques et sportives (STAPS), sans la condition de la moyenne minimum ».

Le ministère précise qu'il sera procédé à « la prise en charge automatique de l'inscription des candidats recalés aux épreuves d'admission aux ENS et au domaine STAPS ». S'agissant des spécialités paramédicales relevant de la tutelle du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, « l'opération d'orientation des bacheliers vers le ministère a été renouvelée au niveau du lien relatif à l'inscription, sachant qu'il est possible d'obtenir une version Android de la circulaire via le lien Tawdijh-Com ». Le communiqué relève que « la numérisation sera adoptée dans les différentes étapes de la préinscription, avec activation du mécanisme d'e-paiement des droits d'inscription », faisant savoir que la préinscription, l'orientation et l'inscription finale des nouveaux bacheliers se font « en ligne exclusivement ». Enfin et en vue de faciliter l'accès à ces deux sites, un lien gratuit a été dédié aux nouveaux bacheliers au niveau des espaces internet ouverts à cet effet au sein des établissements de l'Enseignement supérieur.

Djamila Sai

DECLARATIONS

Le général Saïd Chanegriha

« L'Algérie n'acceptera aucune menace, quelle que soit la partie qui la profère »

Intervenant depuis la 4^e Région militaire (RM) à Ouargla, le Général de Corps d'Armée, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), M. Saïd Chanegriha, a indiqué que l'Algérie n'acceptera aucune menace, quelle que soit la partie qui la profère. Le général Saïd Chanegriha a également réitéré son engagement à « soutenir » le retour de la stabilité dans les pays du voisinage, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Dans son intervention le général Chanegriha a fait savoir que partant de sa position de pays-pivot dans la région, l'Algérie a, de tout temps, œuvré à soutenir toutes les initiatives internationales, visant à restaurer la sécurité et la stabilité dans les pays du voisinage. Il a souligné que l'Algérie n'acceptera jamais de menace, quelle que soit la partie qui la profère ni se soumettra à quiconque, quelle que soit sa puissance. « Nous mettons en garde ces parties et toute personne poussée par son esprit maladif et sa soif de pouvoir, contre l'atteinte à la réputation, la sécurité et l'intégrité territoriale de l'Algérie. Qu'ils sachent tous que la riposte sera féroce et résolue et que l'Algérie, forte de sa vaillante armée et de son peuple révolutionnaire et combattant à travers les temps, ancrée grâce à sa glorieuse histoire, est plus noble pour qu'elle soit ébranlée par des aliénés et des téméraires », a ajouté M. Chanegriha. Ce dernier a également ajouté : « Cette détermination et cette volonté à consentir davantage d'efforts au service de l'intégrité de la nation s'accroîtront quand le militaire prendra conscience des menaces et des dangers entourant son pays et qui sont le résultat de la situation sécuritaire délétère et chronique laquelle s'exacerbe, de plus en plus, en raison de la course internationale pour l'hégémonie ainsi que des ingérences militaires exogènes ». Ce qui, déplore-t-il, « aggrave la situation sécuritaire régionale, déjà détériorée, induisant par conséquence, des contextes qui impactent notre sécurité, notamment en favorisant les conditions idoines pour alimenter le terrorisme et ses ramifications, à l'image de la criminalité organisée multiforme et transfrontalière ». « A cet effet précisément, je tiens à souligner que l'ANP se doit, plus que par le passé, tant en territoire de cette Région Militaire sensible que dans toutes les autres Régions militaires », a-t-il souligné.

Moncef Redha

BRÈVE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Le congé annuel, "un droit garanti par la Loi"

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a affirmé, mardi, que le congé annuel "est un droit garanti par la Loi", démentant "toute correspondance ou instruction adressée à ce propos".

"Suite aux informations relayées par certains quotidiens nationaux et sur les réseaux sociaux au sujet de la réduction du congé annuel des professionnels de la santé à deux semaines au maximum", le ministère a tenu, dans un communiqué, à "démentir cette information dénuée de tout fondement", soulignant que "le congé annuel est un droit garanti par la Loi et qu'il n'a adressé aucune correspondance ou une instruction à ce sujet".

Agence

Conséquences de la crise de la Covid-19 sur l'économie

Les exportations de Sonatrach ont baissé de 39% en 2020

La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach a réalisé un chiffre d'affaires à l'export de 20 milliards de dollars en 2020, soit une baisse de 39 % par rapport à 2019, suite aux conséquences de la crise sanitaire du Covid-19, a indiqué mardi à Alger un responsable du groupe.

Selon le directeur Gestion de la Performance au sein du groupe, Mohamed Rochdi Boutaleb, la crise sanitaire de la Covid-19 a affecté en 2020 la quasi-totalité des secteurs économiques dans le monde et en particulier celui du pétrole et du gaz, précisant que les compagnies pétrolières ont subi des pertes estimées à 40% de leurs revenus et ont, par conséquent, décidé de réduire de 32% leurs investissements.

«Pour Sonatrach, l'impact a été similaire que celui enregistré sur les compagnies», a souligné M. Boutaleb, s'exprimant lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan de Sonatrach pour 2020 et pour les 5 premiers mois de 2021. Dans ce contexte, il a rappelé la baisse de 35% du prix moyen annuel du Sahara Blend et la réduction de la production de pétrole brut de la compagnie nationale en conformité avec les décisions de l'Opep+, ainsi que la réduction des budgets d'investissement et de fonctionnement de 35% et 13% respectivement par rapport aux budgets initiaux 2020.

L'investissement de Sonatrach a atteint 5,7 milliards de dollars équivalents, en baisse de 30% par rapport à 2019. La fiscalité versée à l'Etat s'est élevée, quant à elle, à 1.853 milliards DA, en baisse de 31% par rapport à 2019. En dépit de l'impact négatif de la



■ En dépit de l'impact négatif de la crise sanitaire, «les efforts déployés par Sonatrach ont permis d'atteindre des résultats positifs». (Photo : DR)

crise sanitaire, «les efforts déployés par Sonatrach ont permis d'atteindre des résultats positifs, notamment en matière d'exploration et de renouvellement des réserves, de mise en service de nouveaux projets et infrastructures gazières et d'exportation pour la première fois de la décennie de gasoil et d'essences», a-t-il mentionné.

La production primaire d'hydrocarbures a atteint 176 millions TEP (tonne équivalent pétrole), en baisse de 6% par rapport à 2019, induite par le respect du quota Opep+ et la baisse des enlèvements des clients étrangers en gaz naturel.

Selon M. Boutaleb, la production commercialisée s'est élevée en 2020 à 140 millions TEP, en baisse de 7% par rapport à 2019, tandis que les exportations ont atteint 81 millions TEP.

S'agissant de la production nationale des raffineries, elle a enregistré une augmentation à 28 millions de tonnes en 2020, en

hausse de 7% par rapport à 2019, a-t-il noté, alors que l'importation de certains types d'hydrocarbures a enregistré une baisse de 81% en 2020 (0,9 million de tonne) par rapport à 2019.

En ce qui concerne les cinq premiers mois de l'année 2021, les principaux agrégats chiffrés sont «en nette amélioration» par rapport à 2020, selon le responsable de Sonatrach. Ainsi, la production primaire d'hydrocarbures a atteint 78 millions TEP, en hausse de 4% par rapport à fin mai 2020, tandis que la production des raffineries a atteint 12 millions de tonnes, en hausse de 3% par rapport à fin mai 2020. La production commercialisée a atteint 67 millions TEP, en hausse de 17% par rapport à fin mai 2020, alors que les exportations ont avoisiné les 41 millions TEP. Le chiffre d'affaires à l'export s'est établi à 12,6 milliards dollars durant les cinq premiers mois de l'année 2021, contre 8,7 milliards dollars à fin mai 2020. Les importations

d'hydrocarbures ont baissé à 0,1 million tonne, en recul de 83% par rapport à fin mai 2020. Il faut noter que le groupe Sonatrach a été choisi comme première compagnie africaine pour l'année 2021, selon le classement annuel des meilleures 500 entreprises africaines réalisé par le magazine «Jeune Afrique», demeurant ainsi leader des entreprises activant en Afrique. «Ce couronnement qui n'est pas le premier du genre a été réalisé en dépit de la pandémie Covid-19 ayant impacté l'économie internationale en 2020», avait indiqué la Sonatrach sur sa page Facebook. Et d'ajouter que le groupe a su préserver ses activités en cours tout en développant d'autres d'où la réalisation d'un chiffre d'affaires important et des bénéfices dans une conjoncture difficile marquée par le recul de toutes les compagnies leader en Afrique, conclut la société nationale.

Djamila Sai

APPROVISIONNEMENT

Gaz naturel

«Sonatrach toujours apte à assurer l'approvisionnement de l'Espagne», selon Hakkar

Le P-dg de Sonatrach, Tewfik Hakkar, a affirmé avant-hier que la compagnie nationale des hydrocarbures sera toujours apte à assurer l'approvisionnement de l'Espagne en gaz naturel via le gazoduc Medgaz, et ce grâce aux capacités de liquéfaction de l'Algérie.

Lors d'une conférence de presse animée en marge de la présentation des bilans d'activités de Sonatrach, M. Hakkar s'est exprimé sur l'avenir du gazoduc Maghreb-Europe dont le contrat d'exploitation pour la partie traversant le territoire marocain arrivera à échéance le 31 octobre prochain.

A ce sujet, il a affirmé que «même en cas de non renouvellement de ce contrat qui prend fin en octobre prochain, l'Algérie pourra fournir l'Espagne, mais également répondre à une éventuelle demande supplémentaire du marché espagnol sans aucun problème», a souligné le P-dg de Sonatrach. «Nous avons pris toutes les dispositions nécessaires en cas de non renouvellement du contrat d'excellence du gazoduc concerné», a-t-il assuré.

Interrogé au sujet de l'engagement de Sonatrach au niveau des projets de dessalement d'eau de mer à travers le territoire national, M. Hakkar a fait savoir que quatre projets de réalisation de stations de dessalement ayant un «caractère urgent» ont été confiés à Sonatrach pour faire face au manque de précipitations.

Sonatrach est engagée sur les 11 stations de dessalement d'eau de mer, dont 9 activent à une capacité de 100 %, selon le P-dg de la compagnie nationale.

Sur la loi sur les hydrocarbures, M. Hakkar a fait savoir que «d'ici la fin du mois de juillet prochain» tous les textes d'application seront publiés, estimant que cette loi est «attractive» et «très flexible».

S'agissant du développement des énergies renouvelables (EnR), le premier responsable de la compagnie nationale des hydrocarbures a affirmé que «Sonatrach s'inscrit dans le processus de développement des EnR».

A ce propos, il a expliqué que les hydrocarbures continueront à jouer un rôle «important jusqu'à 2050», tout en soutenant que «les hydrocarbures ne constitueront pas moins de 50 % du mix énergétique mondial jusqu'en 2050 (...) et que l'hydrogène ne sera compétitif qu'à partir de 2050 notamment en Europe». Abordant les raisons de la rupture de contrat avec la compagnie pétrolière britannique british petroleum, M. Hakkar a relevé que cela est dû à la stratégie globale de la compagnie britannique qui s'était orientée vers les EnR en quittant graduellement le secteur des hydrocarbures.

«Il y aura un autre partenaire qui remplacera BP au niveau des projets concernés au terme des contrats qui arriveront à expiration en 2027», a-t-il rassuré.

Manel Z.

Approvisionnement en électricité

Une capacité additionnelle de 1.868 MW mise en place

Le ministère de l'Energie et des Mines a fait part, avant-hier dans un communiqué, de la mise en service d'une capacité additionnelle de production d'électricité de 1.868 MW, 50 ouvrages de transport d'électricité et 767 postes de moyenne tension et basse tension (MB/BT), pour sécuriser l'approvisionnement du pays en électricité durant la période estivale.

Ces nouvelles infrastructures, précise la même source, viennent s'ajouter à un parc important déjà existant de plus de 22.000 MW et qui a été fiabilisé grâce à des opérations de maintenance régulières.

Ces infrastructures et ouvrages électriques «prioritaires» ont été réalisés pour sécuriser l'approvisionnement du pays en électricité, a souligné le ministère tout en rappelant que «chaque année, il est mis en place au niveau du secteur de l'énergie, un plan spécial passage été».

A ce sujet, le ministère a ajouté dans son communiqué que «des investissements importants sont consentis par Sonelgaz pour permettre la couverture de la demande en électricité de la population et des infra-

structures socio-économiques avec le minimum de contraintes et garantir la mission de service public qui lui est dévolue».

Selon la même source, les prévisions de la puissance maximale appelée pour l'été 2021 seront de 15.500 MW pour des températures saisonnières (normales) et 16.500 MW pour des températures exceptionnelles (caniculaires), soit en augmentation de 6% par rapport à celle enregistrée durant l'été 2020.

Aussi, pour le passage de l'été 2021, le ministère a rassuré quant à «la disponibilité des unités de production qui garantiront aisément la demande électrique attendue durant cette période».

Il en est de même pour les régions du Sud et du Grand Sud du pays, où des dispositions ont été prises pour renforcer la puissance installée notamment par le transfert des turbines à gaz mobiles du Nord vers le Sud de manière à garantir la satisfaction de la demande avec une réserve suffisante.

En dépit des plans d'actions et dispositions mis en place pour garantir une meilleure qualité de service, le ministère n'a pas exclu des incidents «aléatoires» pouvant affecter «les ou-

vrages et les matériels, notamment lors des conditions climatiques extrêmes, atteintes tiers, surcharge ou autres. À titre d'exemple la canicule qui a touché le Sud-Est du pays où les vents de sable violents qu'a connu la région de la Saoura, durant ce mois de juin. Pour parer à ce type d'aléas, a noté le même communiqué, des équipes d'exploitation et d'intervention des sociétés de production, transport et distribution d'électricité et du gaz, sont mobilisées en permanence, pour assurer la continuité de service et intervenir dans les délais les plus courts et parfois, dans des conditions difficiles, a assuré le ministère. Il a ajouté dans ce sens que «des dispositions ont été prises aussi pour le renforcement des équipes de maintenance et d'intervention par des ingénieurs et techniciens formés, y compris des équipes spécialisées en travaux sous tension».

Un centre de contact national (3303) fonctionnel 7/7 jours et H24 est mis à la disposition des citoyens pour signaler toute perturbation ou pour simple demande d'information, a-t-on souligné de même source.

Manel Z.

INFO EXPRESS

Relizane

Un enfant fait une chute mortelle à Mazouna

Les habitants de la ville de Mazouna, une région située à une soixantaine de kilomètres de Relizane-ville sont sous le choc depuis l'annonce du drame perpétré dans leur localité ayant occasionné la mort d'un petit garçonnet dans des circonstances tragiques. En effet, un enfant de 6 ans, qui aurait échappé à la vigilance de ses parents, a chuté d'une douzaine de mètres depuis le balcon d'un appartement situé au 4^{ème} étage de son domicile parental, en fin de journée de ce lundi. En état d'arrêt cardio-respiratoire, à l'arrivée des pompiers, il a dû être évacué par les secours vers l'hôpital de la même ville. Son état était, hier-soir, jugé très critique. L'enfant est malheureusement décédé. Une enquête, menée par le commissariat de Mazouna, a été ouverte pour tenter de déterminer les circonstances de ce drame ayant mis en émoi la population du Grand Dahra.

Un fellah attaqué par un essaim d'abeilles à Zemmoura

Les habitants de Zemmoura sont sous le choc depuis l'annonce du drame ayant frappé leur localité et qui a occasionné la mort d'un sexagénaire dans une situation tragique. En effet, un homme, âgé d'une soixantaine d'années, a été retrouvé pendu à l'aide d'une corde accrochée à une poutre au village de Rouachdia, une localité relevant de la commune de Zemmoura, située à 35 kilomètres au Sud du chef-lieu de Relizane. Juste après avoir été alertés par des citoyens qui ont fait, hier, la découverte macabre, les éléments de l'unité locale de la Protection civile sont intervenus pour acheminer le corps du défunt vers la morgue de l'hôpital de Zemmoura. Une enquête judiciaire a été ouverte par les services de sécurité afin de déterminer les causes de ce drame ayant plongé la population de Ouled Souid dans le désarroi.

N.Malik

Relizane

Deux morts et 5 blessés dans un accident de la circulation à Djdiouia

Malgré les journées d'information et de sensibilisation sur les dangers de la route, la route continue de faire des victimes. Il ne se passe pas un jour sans que l'on déplore des victimes.

En effet, deux personnes ont trouvé la mort et cinq (5) autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu dans l'après-midi de ce jeudi, selon un communiqué de la Protection civile. L'accident s'est produit sur l'axe routier du chemin communal numéro 7-A, reliant Djdiouia vers celle de Ouled Sidi Mihoub, lorsqu'un taxi transportant les victimes, membres d'une même famille, a dérapé avant de faire plusieurs tonneaux et finir sa course en dehors de la chaussée, occasionnant la mort sur place de deux femmes âgées de 34 et 65 ans, a précisé la source. Les corps des victimes décédées sur le coup ont été dé-



posés à la morgue de l'hôpital d'Ahmed Francis de Oued Rhiou à des fins d'autopsie, et les cinq blessés âgés entre 3 et 55 ans ont été évacués vers les urgences

de la même structure hospitalière, la plus proche du lieu de l'accident. Par ailleurs, l'on nous signale qu'une enquête d'usage a été aussitôt ouverte par les ser-

vices de sécurité pour déterminer avec exactitude les causes de ce drame ayant mis en émoi la population d'Akerman.

N.Malik

Bechar

Plus de 14 quintaux de drogue saisis durant les cinq premiers mois de 2021

Une quantité de plus de 14 quintaux de kif traité et 6.223 comprimés de psychotropes et hallucinogènes ont été saisis par les brigades et unités de lutte anti-drogue de la Sûreté de wilaya de Bechar durant les cinq premiers mois de 2021, a rapporté mardi la cellule de communication de cette institution. Ces saisies ont été opérées au cours de 62 affaires de trafic illégal de kif traité et 52 autres liées au trafic de psychotropes et autres hallucinogènes, impliquant 143 individus. Elles sont le résultat



des efforts déployés sur le terrain par les éléments des brigades et unités policières spécialisées dans la lutte anti-

drogue, au titre de la stratégie de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) en la matière, a-t-on souligné.

Accidents de la circulation 40 morts et 1.425 blessés en une semaine

Quarante (40) personnes ont trouvé la mort et 1.425 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus entre le 20 et le 26 juin en cours dans plusieurs wilayas, selon un bilan publié mardi par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Alger avec 9 personnes décédées et 115 autres blessées, suite à 128 accidents de la route, précise la même source. S'agissant des activités de lutte contre la propagation de la Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 218 opérations de sensibilisation à travers le territoire national et 197 opérations de désinfections générales ayant touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés ainsi que des quartiers et ruelles à travers le pays.

SOS

Mme Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3^{ème} degré, doit subir une intervention d'esthétique. Par cet appel, elle demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

MOB : 0799 54 78 67
CCP : 170 280 18 clé 90

Demande d'aide financière

Jeune homme, âgé de 20 ans, nécessite une intervention chirurgicale urgente, demande une aide financière aux âmes charitables.

Dieu vous le rendra.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 06 74 48 82 94

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulancier) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 0782519683

Mali

Le Conseil de sécurité s'est réuni pour proroger le mandat de la Minusma

Le Conseil de sécurité de l'ONU a tenu mercredi une réunion en présentiel pour voter un projet de résolution renouvelant pour un an la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma). La Minusma est la mission la plus coûteuse de l'ONU avec un budget annuel de plus de 1,2 milliard de dollars.

Le Conseil de sécurité de l'ONU tient mercredi une réunion en présentiel pour voter un projet de résolution renouvelant pour un an la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma), sur fond de rejet de la proposition de la France d'augmenter ses effectifs. Le projet de texte, présenté par la France, en sa qualité de porte-plume des résolutions sur le Mali, prévoit une actualisation du mandat de la Minusma pour inclure le soutien à la transition politique du Mali pour le rétablissement d'un gouvernement élu à la suite des deux coups de force perpétrés en l'espace de 10 mois.

Le projet de résolution précise, en outre, que la priorité stratégique «première» de la Minusma est de soutenir à la fois la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation de 2015, issu du processus d'Alger et la transition politique. Il appelle toutes les parties prenantes maliennes à faciliter la reprise et la pleine réalisation de la transition et la passation du pouvoir aux autorités civiles élues, réaffirmant la nécessité de respecter la période de transition de 18 mois et la date du 27 février 2022 fixée pour les élec-



tions présidentielles et élections législatives.

Rejet de la demande d'augmentation des effectifs de la Minusma formulée par la France

Par ailleurs, le projet introduit une demande pour que le SG de l'ONU, fournisse, au plus tard le 15 juillet, une proposition détaillée pour une augmentation potentielle du plafond des effectifs après que les membres du Conseil de sécurité ont refusé une proposition antérieure portant sur une augmentation significative des effectifs de la Minusma.

Plusieurs membres du Conseil de sécurité, à l'instar des Etats-Unis, de la Chine et du groupe des A3+1 (Kenya, Tunisie, Niger et Saint-Vincent et les Grenadines) se sont dé-

clarés préoccupés par la proposition du porte-plume, qui coïncide avec la décision de la France de réduire drastiquement ses effectifs au Sahel, notant par ailleurs que le SG de l'ONU n'avait pas suggéré cette augmentation dans son dernier rapport. La délégation américaine à l'ONU a motivé son refus par le processus d'approbation du budget fédéral en cours au Congrès.

La première mouture du projet présentée par la France lors du briefing du mois en cours sur le Mali, demandait 2.069 militaires et policiers supplémentaires en guise de renfort aux 13.289 militaires et 1.920 policiers de la Minusma déjà déployés au Mali. Le 10 juin courant, le président français, Emmanuel Macron avait annoncé la fin de la mission

Barkhane au Mali actant l'échec d'une politique militaire ayant duré huit ans sur fond de montée du sentiment anti-français dans ce pays sahélien.

L'opération Barkhane a été largement contestée au Sahel après la multiplication des bavures de l'armée française au Mali, dont la plus sanglante avait fait en janvier 19 morts, parmi les civils à la lisière du village de Bounti, dans le centre du pays. La Minusma est la mission la plus coûteuse de l'ONU avec un budget annuel de plus de 1,2 milliard de dollars mais elle est aussi la plus meurtrière avec 135 morts et 358 blessés enregistrés dans ses rangs au 31 octobre 2020.

R.I

En rejetant De Mistura

Le Maroc maintient le processus de règlement du conflit au Sahara occidental dans l'impasse

Le représentant du front Polisario auprès des Nations unies (ONU), Mohamed Sidi Amar, a affirmé que le Maroc maintient le processus de règlement du conflit au Sahara occidental dans l'impasse après avoir rejeté officiellement la dernière proposition du Secrétaire général (SG) de l'ONU désignant le diplomate italien d'origine suédoise, Staffan de Mistura, en tant qu'envoyé personnel au Sahara occidental. Dans une déclaration à l'APS, M. Sidi Amar a indiqué que «la position du Maroc fait suite à son rejet d'autres propositions concernant de nombreux candidats proposés par l'ONU aux deux parties. «Le Maroc n'a pas seulement entravé la mission du SG onusien pour désigner un nouvel envoyé personnel au Sahara occidental mais a même fixé des conditions préalables qui excluent arbitrairement des pays membres de l'ONU, tout comme elle a rejeté tout candidat

des pays scandinaves, d'Australie, d'Autriche, des Pays Bas ou de la Suisse», a-t-il déploré. «Ceci confirme que le Maroc n'a aucune volonté politique d'aller vers une solution pacifique au conflit sahraoui», souligne le même diplomate, précisant que l'occupant marocain mise sur le maintien de l'impasse jusqu'à trouver un envoyé au service de ses intérêts. M. Sidi Amar a rappelé, par ailleurs, la position officielle du Polisario rejetant catégoriquement l'approche marocaine, se disant attachée à la désignation d'un nouvel envoyé spécial jouissant de toutes les qualités de crédibilité, d'indépendance, d'intégrité et de neutralité. Et d'ajouter que le front Polisario a insisté à maintes reprises sur le fait que la désignation d'un nouvel envoyé personnel au Sahara occidental «n'est pas une fin en soi mais un moyen pour faire avancer le processus de règlement et réunir les conditions

propices permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination». L'ambassadeur sahraoui a rappelé que les missions de l'envoyé personnel du SG onusien au Sahara occidental ne sont pas prévues dans le plan de règlement ONU-OUA approuvé par les deux parties en août 1988 et adopté ensuite par le Conseil de sécurité avec les décisions de 1990 et 1991, notamment la décision 690 en vertu de laquelle le conseil de sécurité a désigné une mission onusienne pour la surveillance du cessez-le-feu et l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental. Une mission créée dans les années 1990 pour faire aboutir les efforts de l'ONU visant à trouver une solution politique au conflit dans la région et qui remonte à 1975, a dit le responsable sahraoui. M. Sidi Omar a adressé une lettre au Conseil de sécurité dans la-

quelle il l'invite à «user de tous les moyens et de toutes les prérogatives que lui confère la charte de l'ONU pour relancer le processus de paix et accélérer sa mise en œuvre en faveur d'une solution juste fondée sur le respect total du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, à la lumière des derniers développements marqués par la poursuite de l'agression marocaine sur les territoires sahraouis». Le représentant du Front Polisario à l'ONU avait tenu récemment une réunion par visioconférence avec Mme Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe des Nations unies pour les affaires politiques et de consolidation de la paix, durant laquelle ils ont évoqué les derniers développements au Sahara occidental, dont la question de la vacance du poste de l'envoyé onusien.

R.I

contribution

Les défis de l'Algérie 2021/2024 face aux tensions budgétaires

La croissance économique reposant sur une nouvelle organisation ministérielle et territoriale, s'insérant dans le cadre d'une planification stratégique



Le gouvernement Djerrad a déposé sa démission et un nouveau gouvernement devrait être mis prochainement en place, en espérant du fait de vives tensions budgétaires, sociales et des tensions géostratégiques de privilégier l'efficacité et non la pléthore de ministres pour satisfaire des appétits partisans. Car une enquête récente, d'un centre de recherche sérieuse le Cread montre clairement, contrairement aux discours euphoriques du ministre des Finances et du président du Conseil économique et social, voulant justifier un bilan mitigé, point de vue que ne partage pas même le président de la République, ni la majorité des experts, induisant en erreur les décideurs, rejoignant nos analyses, que la situation socio-économique est préoccupante. Mais sans verser dans la sinistrose, elle peut être redressée, sous réserve d'une autre gouvernance et d'une nouvelle trajectoire axée sur de profondes réformes. Car à un mauvais diagnostic, il en résulte forcément une mauvaise politique. Il y a lieu donc de procéder sans complaisance à un examen très lucide de la situation pour mieux réagir dans plusieurs segments de la vie économique et sociale : tels l'éducation-formation, le savoir pilier du développement, la santé, la modernisation de l'agriculture, la culture financière des acteurs économiques, l'efficacité de l'administration, la relance des entreprises, à travers une nouvelle politique industrielle, lutter contre les déséquilibres régionaux et les inégalités sociales, la formation civique et politique de la jeunesse et tant d'autres domaines.

Le retour à la croissance hors hydrocarbures qui reste tributaire, outre de l'élément fondamental de bonne gouvernance et de la revalorisation du savoir, d'un certain nombre de conditions : la réhabilitation de l'entreprise et la levée des contraintes bureaucratiques à l'investissement passant par la refonte urgente du système financier, fiscal, douanier, domanial, du foncier, une détermination plus grande de la réalisation du programme du partenariat public/privé et de la privatisation qu'elle soit totale ou partielle. Sur le plan sociopolitique, cela passe la production d'une culture politique participative, une communication institutionnelle efficiente et l'élaboration d'un nouveau consensus social et politique (ce qui ne signifie aucunement unanimité, signe de la décadence de toute société) permettant de dégager une majorité significative dans le corps social autour d'un véritable projet de société.

La réussite est avant tout non celle d'un homme seul (une seule main comme dit l'adage ne saurait applaudir), mais celle d'une équipe compétente soudée, de véritables managers sachant tant gérer qu'à l'écoute des populations, animés d'une profonde moralité avec une lettre de mission à exécuter dans les délais respectant les coûts internationaux. Car la situation actuelle montre clairement une très forte démobilitation populaire, la détérioration du niveau et une baisse drastique des réserves de change qui résultent de facteurs exogènes, grâce aux hydrocarbures, environ 97/98% en incluant les dérivés d'hydrocarbures, un taux de croissance relativement faible tiré essentiellement par les dépenses pu-

bliques en récession (moyenne de 2/3% entre 2000/2019 avec une entrée en devises ayant dépassé les 1000 milliards de dollars et une sortie de devises en biens et services ayant dépassée 930 milliards de dollars, 20 milliards de dollars de sorties de devises en 2020, paradoxe avec un taux de croissance négatif d'environ 6%. Comme suite logique, nous assistons à des tensions sociales, devant créer 350.3000/4100.000 emplois par an qui s'ajoute au taux de chômage qui selon le FMI dépassera 15% en 2021 et le retour de l'inflation avec la détérioration du pouvoir d'achat, le défi étant un taux de croissance, 2021/2027, de 8/9% en termes réels. En conclusion, l'Algérie, pays à fortes potentialités, doit s'adapter aux nouveaux enjeux mondiaux. Le développement du XXI^{ème} siècle reposera sur la bonne gouvernance et la valorisation du savoir dominé par la transition énergétique et numérique avec la nouvelle révolution du système d'information et de vives tensions au niveau de la région qui préfigurent d'un bouleversement géostratégique et économique. L'adaptation à ces nouvelles données implique un Etat de droit, la promotion de la condition féminine, la démocratie tenant compte de notre anthropologie culturelle et la mise en place de l'économie de marché concurrentielle productive, loin de tout monopole qu'il soit public ou privé.

La démocratie ne saurait signifier anarchie. L'ordre, qui ne saurait signifier autoritarisme par la valorisation du travail par la discipline et la tolérance des idées contradictoires productifs et non verser dans les critiques négatives, n'est pas antinomique avec la démocratie et le déve-

loppement comme en témoignent la structuration sociale différente des pays comme l'Allemagne, le Japon, la Chine, la Corée du Nord, bien au contraire et bien entendu sous tendu par la moralité des dirigeants. L'objectif stratégique est de mettre en œuvre une nouvelle gouvernance économique, autour de grands ministères dont celui de l'Économie, évitant des micro ministères pour satisfaire des clientèles, qui se télescopent nuisant à la cohérence globale, une réelle décentralisation et devant s'orienter vers une société participative des partis politiques crédibles et la responsabilisation pleine et entière de l'ensemble de la société, conciliant la modernité et la préservation de notre authenticité.

La réussite de cette grande entreprise dans le cadre de l'espace euro méditerranéen et africain, espace naturel de l'Algérie, interpelle toute la société supposant une révolution culturelle des mentalités des dirigeants et des citoyens qui ont longtemps reposé sur la rente.

A vouloir perpétuer des comportements passés, l'on ne peut aboutir qu'à une vision périmée. Le risque, sous couvert de discours trompeurs d'autosatisfaction de certaines institutions supposées éclairer les décideurs, mais hélas remplissant imparfaitement leur mission, car l'objectif n'est pas de plaire en contrepartie d'une rente, mais de dire la vérité, voilant la réelle situation socio-économique avec le risque d'une déflagration sociale, est justement là ce qu'aucun patriote ne souhaite.

(Suite et fin)
A.M

Alger

Sortie de la 49^e promotion à l'Ecole de Commandement et d'Etat-major de Tamentfoust

Le commandant des forces terrestres, le Général-major Ammar Athamnia a supervisé, mardi, à l'Ecole de Commandement et d'Etat-major chahid Hamouda Ahmed dit Si Lhaouas à Tamentfoust (Alger), la cérémonie de sortie de la 49^{ème} promotion des cours de commandement et d'Etat-major, au titre de l'année 2020-2021.

Dans son allocution à l'occasion, le commandant de l'Ecole, le Général-major Mohamed Omar, a mis en avant les grands axes de la formation et des connaissances scientifiques et militaires reçus par les officiers stagiaires et dispensés par des enseignants compétents et qualifiés, ce qui leur permettra, a-t-il dit, «d'exercer leurs nobles missions dans les unités de combat et les Etats-majors des grandes formations en tout professionnalisme».

Il a également affirmé que l'Ecole «connaît l'édification d'un nouveau jalon constitué d'une élite qualifiée de haut niveau d'expertise, en parfaite connaissance de la nature des missions qui leur sont confiées dans le contexte des nouvelles exigences en matière de défense et de sécurité induites par la situation géopolitique et les défis sécuritaires actuels régionaux et internationaux dans notre région, y compris les menaces cybernétiques».

Partant, poursuit le même responsable militaire, «il est procédé au renforcement de l'ensemble des formations de l'Armée nationale populaire (ANP) en commandants de terrain qualifiés aux différentes responsabilités dans l'échelle du commandement, aguerris en matière de planification, de missions tactiques et de performance de terrain, en mesure de maîtriser entièrement leurs responsabilités en tout rationalisme et toute efficacité, comptant sur leur capital scientifique et militaire». «Il nous importe d'accorder une place importante à l'évaluation, à l'actua-



lisation et à l'amélioration continue des programmes de formation, selon les méthodes pédagogiques modernes et qui doit accompagner le matériel et les équipements acquis récemment au profit des corps de bataille, en vue de valoriser, apprécier et améliorer le degré d'acquisition, de maîtriser les connaissances, les expertises et le savoir-faire, à l'effet de parvenir à un parcours de formation adéquat pour nos officiers».

Le Général-major a exhorté les éléments de la promotion à «honorer leurs engagements, à s'acquitter de leurs responsabilités et à donner le meilleur d'eux-mêmes en matière de défense nationale, en vue d'assurer la sécurité et la stabilité du pays et édifier un appareil moderne et efficace, en vue de hisser l'ANP au rang d'élite et d'excellence».

Après une allocution du commandant de l'école, le Général-major Athamnia, commandant des forces terrestres, a supervisé, en compa-

gnie des généraux-majors et des généraux, la cérémonie de remise des attestations aux lauréats, dont des élèves du Royaume d'Arabie saoudite, de Palestine et du Mali, avant de donner son approbation pour baptiser la promotion sortante du nom du Chahid «Ahmed Belgacemi».

En application du programme de la cérémonie de sortie, le Général-major Athamnia a effectué, en compagnie de la délégation qui l'accompagne, une visite au Complexe pédagogique qui comprend les salles d'études et de spécification, les laboratoires de langues étrangères et d'informatique et ceux de communication, ainsi qu'un centre d'entraînement et d'assimilation, où il s'est enquis des moyens pédagogiques dont dispose l'école en matière de formation d'officiers d'état-major.

Le Général-major a procédé, en marge de la cérémonie, à la distinction de la famille du Chahid «Ahmed Belgacemi», en présence

du commandant de l'Ecole de Commandement et d'Etat-Major et de nombre des cadres supérieurs, avant de signer le registre d'or de l'école. Né en 1935 à Alger, le Chahid Ahmed Belgacemi, dit Si Hamidou, a grandi dans une famille imprégnée de l'esprit de nationalisme. Il était militant au sein du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD). Ahmed Belgacemi a participé dans de nombreuses opérations de Fidaï contre l'occupant français, en compagnie de ses compagnons, Si Amar, Si Ali Khalfaoui et Si M'hamed Bendjida. En 1958, il fut chargé de la mission d'infirmier dans la première région de la quatrième wilaya historique, et ensuite de sous-lieutenant infirmier dans le même secteur sous la responsabilité du Général Bencherif. Il continua sa lutte et son soutien à la Révolution avant de tomber en martyr au champ d'honneur en date du 22 octobre 1960.

R.R

Relizane

Les habitants de Chemerik réclament l'aménagement d'un stade de proximité

L'absence d'aménagement du stade depuis des années n'a pas l'air d'inquiéter les autorités locales. En effet, depuis l'arrêt des travaux de l'ancien stade à proximité de Chemerik, les parents et les jeunes se déplacent jusqu'à «Pont-blanc» ou le stade mitoyen. «Nos enfants souffrent et nous souffrons avec eux. Il faut toujours les ac-

compagner à l'aller et au retour. Alors que dans d'autres localités, la plupart des stades ont été aménagés et réhabilités, sauf celui dont nous évoquons qui est resté livré à lui-même. Plusieurs résidents comptent entamer une action si leur doléance n'est pas satisfaite. Que les responsables prennent en charge ce problème. Nous ne

demandons que la réouverture de ce stade», d'autant que les jeunes résidant dans cette cité sont en manque de distraction. Ces derniers exigent le lancement d'infrastructures de loisirs et de sport en vue de permettre à cette jeunesse de s'épanouir et de développer leurs capacités physiques et leurs talents ainsi que le développe-

ment urbain de toute la localité, notamment par la création d'un stade de proximité, ajoutera un intervenant. «Cet espace de sport est le seul dont la cité dispose et nous espérons que les autorités concernées vont procéder à son aménagement et sa réouverture.

N.Malik

Préinscription des nouveaux bacheliers Les conditions d'accès à certaines spécialités revues

Une circulaire ministérielle concernant les nouveaux bacheliers (session juin 2021) a été signée mardi, avec une révision des conditions d'accès à certaines spécialités, tel que le calcul d'une moyenne «pondérée» sous-tendant la moyenne du BAC et les notes des matières dites essentielles obtenues lors de cet examen.

Il a été procédé à «la signature d'une circulaire ministérielle définissant les modalités et opérations liées aux pré-inscriptions et à l'orientation des nouveaux bacheliers (BAC session juin 2021) vers les divers domaines de formation et spécialités, en sus de l'inscription finale au sein des établissements d'enseignement supérieur», a précisé un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. La circulaire, note la même source, «a été suffisamment enrichie et étudiée au niveau de l'administration centrale, puis a fait l'objet d'une large consultation au sein des établissements de l'Enseignement supérieur lors des conférences régionales universitaires».

Et d'ajouter «Afin de satisfaire les vœux des étudiants et de leurs parents, les conditions pédagogiques d'accès à certaines spécialités ont été revues, en calculant une moyenne pondérée, sous-tendant la moyenne du BAC et les notes des matières dites essentielles obtenues dans la filière». La moyenne d'admission en première année de Médecine, à titre d'exemple, «est calculée comme suit : moyenne du Bac x 2 + note des sciences de la nature et de la vie / 3», explique-t-on dans le communiqué. Le nombre de choix, cependant, «a été maintenu à 6 au minimum et 10 au maximum».

Quant à l'ouverture de nouvelles formations, le ministère rappelle la création de l'Ecole nationale supérieure des mathématiques et l'Ecole natio-



nale supérieure de l'intelligence artificielle situées au nouveau pôle de Sidi Abdellah à Alger. Par ailleurs, l'admission aux Ecoles normales supérieures (ENS) «est liée à un test oral en présentiel devant un jury, soit au sein de l'école choisie, soit dans un autre établissement universitaire», relève la même source. Pour accéder au domaine des sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), il est exigé «un certificat médical de bonne santé».

Les nouveaux bacheliers appartenant aux sportifs d'élite reconnus par le ministère de la Jeunesse et des Sports et se trouvant en activité, peuvent «s'inscrire dans le domaine des Sciences techniques des activités physiques et sportives (STAPS), sans la condition de la moyenne minimum».

Le ministère précise qu'il sera procédé à «la prise en charge automatique de l'inscription des candidats recalés aux épreuves d'admission aux ENS et au domaine STAPS».

S'agissant des spécialités paramédicales relevant de la tutelle du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, «l'opération d'orientation des bacheliers vers le ministère a été renouvelée au niveau du lien relatif à l'inscription, sachant qu'il est possible d'obtenir une version Android de la circulaire via le lien TawdijhCom». Le communiqué relève que «la numérisation sera adoptée dans les différentes étapes de la préinscription, avec activation du mécanisme d'e-paiement des droits d'inscription», faisant savoir que la pré-inscription, l'orientation et l'inscrip-

tion finale des nouveaux bacheliers se font «en ligne exclusivement». Pour effectuer ces opérations, un site web leur est dédié. En vue de faciliter l'accès à ces deux sites, un lien gratuit a été dédié aux nouveaux bacheliers au niveau des espaces internet ouverts à cet effet au sein des établissements de l'Enseignement supérieur. Les concernés peuvent également obtenir tous les renseignements indispensables à la compréhension du déroulement de la préinscription, de l'orientation et de l'inscription finale et disponibles sur le portail du bachelier 2021.

Pour rappel, cette circulaire accompagnée du guide du nouveau bachelier peut être téléchargée sur tous les supports numériques (ordinateur ou tablette ou smartphone).

R.R

Alger

L'envenimement scorpionique a tué près de 1.300 personnes depuis l'an 2000

Un total de 1.296 personnes sont mortes par envenimement scorpionique en Algérie durant la période 2000-2020, a indiqué mardi à Alger, le Dr Farida Aliane, chargée du programme de lutte contre l'envenimement scorpionique au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. S'exprimant lors d'un colloque scientifique organisé, par visioconférence, par le ministère de la Santé à l'égard des directeurs de la Santé et de la Population des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, le Dr Aliane a ajouté que durant cette période, le nombre de cas de piqûres signalés s'approchaient de 1.006.000 cas. L'intervenante lors de ce colloque, consacré au plan national de lutte et de prévention contre l'envenimement scorpionique, a fait savoir aussi que durant l'année en cours, quatre (4) décès ont été enregistrés,



rappelant qu'en 2020, l'envenimement scorpionique a tué 30 personnes, dont la majorité (60%) habitaient la région

du Sud-Est. Elle a ajouté que les wilayas les plus touchées par ce phénomène et ayant enregistré un taux

important de mortalité, sont les wilayas de Biskra, Ouargla et Tamansrasset, soulignant qu'en 2019, 46 wilayas avaient signalé des cas de piqûres scorpioniques contre 39 wilayas en 2020, et que plus de 60% des piqûres se sont produites à l'intérieur des maisons. Le Dr Aliane a fait remarquer que «la population exposée au risque de piqûres scorpionique ne cesse d'augmenter, au moment où le nombre des décès est en baisse continue». A ce propos, elle a indiqué à titre d'exemple que les cas de décès par envenimement scorpionique était de 106 cas en 1991, 69 cas en 2010, 40 cas en 2015, et enfin 30 cas en 2020, soulignant, par ailleurs, l'importance de créer une «synergie multisectorielle» pour lutter contre ce phénomène, considéré comme un problème de santé publique.

R.R

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
15.35 Mystère à Salem Falls
17.00 Météo
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel
18.15 Les plus belles vacances
19.00 Journal
19.20 Demain nous appartient
20.40 C'est Canteloup
21.05 Harry Potter à l'école des sorciers
22.05 Luther



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.40 Vélo club
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.39 Basique, l'essentiel de la musique
21.05 Les comiques préférés des Français : 50 ans d'humour



10.50 Desperate Housewives
10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.25 Scènes de ménages
21.05 Domino Challenge
22.00 Domino Challenge : la folie continue



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex
14.25 Rex
15.05 Le Renard
16.45 Personne n'y avait pensé !
17.10 Questions pour un champion
19.20 Plus belle la vie
21.00 Météo
21.05 OPJ
22.05 OPJ
23.00 La Vallée des Mensonges



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story



17.54 Postman
20.17 Voir le jour
20.50 Le choc des Titans
22.32 La colère des Titans



13.05 Entrée libre
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars



19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 13 novembre
23.20 13 novembre



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.05 La p'tite librairie
21.40 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



18.52 Hollywood Live
19.05 Les liens du sang
19.08 La proie
20.50 T-34, machine de guerre
22.39 John Wick Parabellum



19.45 Arte Journal
20.52 Tu mourras moins bête
20.55 Coincoin et les Z'inhumains
21.45 Coincoin et les Z'inhumains
23.40 Coincoin et les Z'inhumains



17.45 Eurosport News
20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)
22.30 Les rois de la pédale
23.00 Eurosport News
23.05 Ethias Cross 2020/2021

Sélection



Ciné Frisson - 22.39 John Wick Parabellum

Film d'action de Chad Stahelski

→ Après avoir tué dans un hôtel un membre d'une organisation secrète, un tueur à gages est poursuivi et doit défendre chèrement sa vie. Avec un contrat de 14 millions de dollars sur sa tête, John Wick doit défendre chèrement sa vie.

Ciné Frisson - 20.50 T-34, machine de guerre

Film de guerre de Aleksei Sidorov

→ 1944. Un lieutenant russe, prisonnier d'un camp de concentration allemand, entreprend de s'évader avec des camarades à bord d'un tank en piteux état.



Ciné Premier - 20.50 Le choc des Titans

Film fantastique de Louis Leterrier

→ L'épopée de Persée, parti en guerre contre le dieu Hadès, et qui croisera notamment sur son chemin le cheval ailé Pégase et la redoutable Méduse. Né d'un dieu mais élevé comme un homme, Persée, mi-homme mi-dieu, assiste impuissant au massacre des siens par Hadès, divinité du monde des Enfers.

Portrait de Karima Chaâbane

Une des rares Algériennes virtuoses du Qanoun

La musicienne Karima Chaâbane, une des rares musiciennes algériennes virtuoses du Qanoun, cofondatrice de l'orchestre Saoura de Béchar (une vingtaine de musiciens), puise son jeu de sa passion pour cet instrument de musique et de son amour pour la musique algérienne et arabe.

Détentrice d'un master de langue espagnole qu'elle enseigne dans un lycée à Béchar, Karima a appris à jouer le Qanoun grâce à sa ténacité et son talent avéré, ce qui l'a incité à contribuer à la création de l'orchestre Saoura dont elle est l'unique femme membre, grâce à son jeu jugé «excellent» par plusieurs musiciens, artistes et mélomanes locaux.

«A cause de ma passion pour la musique, j'ai toujours rêvé de jouer d'un instrument de musique, et ma première rencontre a été avec le violon, puis je suis passée au luth, mais je ne suis pas parvenue à maîtriser leur jeu, malgré tous les efforts déployés pour parfaire ma maîtrise de ces deux instruments, jusqu'à ce que l'artiste Ammar Amroun, musicien-compositeur de musique de films et chef de l'orchestre Saoura me dirige vers le Qanoun», a-t-elle révélé.

Ammar Amroun a été le premier à lui recommander et l'encourager à jouer le Qanoun, prédisant même qu'elle allait être une virtuose dans le jeu et la maîtrise de cet instrument. Son penchant et sa connaissance théorique et pratique de la musique algérienne et arabe, lui ont permis par la suite de le jouer avec «perfection et dextérité», a-t-elle confié.



«Pour moi, dit-elle, le Qanoun est un instrument de régulation de l'œuvre orchestrale, avec ses sonorités spécifiques, sa particularité et son rôle pivot entre les solos des instruments musicaux arabes et algériens», ajoutant que «le Qanoun à travers ses sonorités particulières a trouvé même sa place dans les musiques de pays non arabes, ce qui prouve la beauté de ses sonorités».

Pour cette musicienne, l'Algérie est une scène fertile pour de nombreux genres musicaux profanes et sacrés, grâce à sa

diversité culturelle et constitue un «grand gisement d'arts musicaux», dont certains, comme le Raï, ont connu le succès à l'international.

Karima estime que beaucoup d'autres genres et styles musicaux nationaux peuvent obtenir ce succès international, notamment l'Imzad, Chellali, El-Houl et le Diwane.

La femme algérienne s'est imposée sur la scène culturelle

S'agissant de la présence de la femme al-

gérienne dans le domaine artistique et musical, Karima Chaâbane déclare que la femme algérienne "a réalisé de nombreux progrès en matière de production culturelle, littéraire, cinématographique, théâtrale et musicale". Cependant sa présence dans le domaine de la création musicale «vacille encore derrière sa condition sociale et les traditions, ce qui explique que le champ musical est l'apanage des hommes, à l'exception de quelques rares femmes-musiciennes et artistes présentes au sein d'orchestres et autres groupes musicaux à travers le pays», fait-elle remarquer.

Cette réalité a poussé Karima à percer ce vide négatif et à contribuer à la création de l'orchestre Saoura, avec des amis musiciens à Béchar, pour jouer en son sein le Qanoun.

«En tant que passionnée de la musique algérienne et arabe, mes aspirations sont de réaliser une œuvre musicale à succès national et international avec mon instrument qui a été longtemps un instrument de musique d'hommes, pour refléter la richesse musicale et culturelle de mon pays», affirme la musicienne.

Si Karima Chaâbane est désormais reconnue en tant que musicienne virtuose et innovante par des spécialistes de musique, un long chemin lui reste à parcourir pour se faire connaître davantage sur la scène artistique nationale et permettre au public de la connaître ample-

ment. L'artiste rêve d'une participation de son orchestre à un grand festival national ou international pour faire étalage de sa dextérité et faire la promotion de la musique de son orchestre, chargée et imprégnée du patrimoine musical du sud-ouest du pays et d'autres régions du pays.

R.C.

Festival européen

Algérie, Italie et Portugal, une synergie musicale

Une synergie musicale autour du patrimoine méditerranéen a été présentée, lundi soir à Alger, par le maestro Salim Dada et sa compagnie et la fusion «Alg-rio et Hind», qui ont chanté, l'Italie et le Portugal, dans le cadre du 21^e Festival culturel européen.

La salle Mustapha-Kateb du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), à moitié exploitée, pour des raisons évidentes de sécurité sanitaire liées à la pandémie de la Covid-19, a accueilli l'Italie et le Portugal, deux pays du sud de l'Europe, venus rappeler leur grande amitié avec l'Algérie, lors de la 21^e édition de ce festival, ouvert le 24 juin dernier.

Salim Dada et les dix musiciens de son orchestre ont présenté, «Waçlat al ashwaq», une prestation de haute facture présentée dans des atmosphères solennelles pour le compte de l'Italie, devant un public recueilli, astreint au strict respect des mesures de prévention contre la propagation du Coronavirus.

Ouvrant son récital par un hommage au grand compositeur italien, Ennio Morricone (1919-2020), le maestro a interprété avec son ensemble, deux extraits de musiques de films de ce géant de la musique, «Thème of Ali» de

«La bataille d'Alger» de Gillo Pontecorvo (1919-2006) et l'«Homme à l'harmonica» de «Il était une fois dans l'Ouest» de Sergio Leone (1929-1989) avec pour rôle principal, l'illustre Charles Bronson (1921-2003).

Sur les textes de Brahim Ben Ali El Hasry, Ibn Sahl Al Andaloussi, Safa Eddine El Hula, Lissane Eddine El Khatib et Ibn Nabata El Masry, l'Ensemble Salim Dada a présenté une dizaine de pièces de sa composition, aux variations modales orientales, conçues sur des rythmes composés aux cadences irrégulières.

Ainsi, le public a notamment pu apprécier les pièces, «Taqsim Nahawound Guitare», «Sama'i Ashwaq», «Ya hal bakaïtu», «Taqsim oud», «Hal dara», «Lunga Nahawound», «Shuqqa jayboul-layl», «Djadaka-l-ghaithu» et «Ma massa».

Devant un public conquis, le maestro à la guitare et ses musiciens, Youcef Soltani, chef de Chœur, Abderrahmane Akrouf, Ahmed Hadj Kouider et Réda Deriassa au chant, Berkane Mekhademi au violon arabe (alto), Habib Boumegouas au oud (luth), Mahdi Djama au saxophone, Amina Mekkaoui à la contrebasse, ainsi que Oussama Mebarka et Hichem Boutahraoui aux

percussions, ont brillé de maîtrise et de virtuosité, livrant un spectacle plein qui invite au voyage et à la méditation.

Très applaudi par l'assistance Salim Dada a cédé la scène à la fusion, «Alg-rio et Hind», un ensemble qui se nourrit des influences de chacun de ses membres, tous étroitement liés au Fado portugais et imprégnés par les cadences typiques capverdiennes et sud-américaines (Bossa nova, salsa, chora brésilienne).

Sous un éclairage des grands soirs, Nazim Bakour, guitariste époustouflant et compositeur hors pair, Soheib Stambouli à la mandoline, Farid Mokaddem au nay et Hind Boukella au chant ont promené l'assistance dans une randonnée onirique, rendue possible grâce à une collaboration intense entre eux.

Hind Boukella et Alg-rio ont brillamment exécuté un répertoire prolifique d'une quinzaine de pièces autour du Fado, une synthèse multiculturelle de danses chantées afro-brésiliennes et de genres traditionnels locaux et des zones rurales du Portugal, inscrit en 2011 par l'Unesco sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Humanité. Auparavant

et dans la solennité du moment, le conteur à la Kora Fayçal Belattar, soutenu par Linda Ludmila Slaim au qanun, a donné lecture à deux textes de présentation de sa plume au lyrisme relevé, à travers lesquels l'Italie et le Portugal «deux pays incarnant l'esprit de la Méditerranée» ont ouvert leurs livres respectifs au public.

En présence de l'ambassadeur et chef de la délégation de l'Union européenne en Algérie, John O'Rourke et des ambassadeurs en Algérie des Républiques, d'Italie, Giovanni Pugliese, et du Portugal Luis de Albuquerque Veloso, le public a longtemps applaudi les deux ensembles, savourant les moments des deux prestations dans la délectation.

Le 21^e Festival Culturel européen se poursuit au TNA jusqu'au 2 juillet prochain, sous le slogan «L'Algérie chante l'Europe». Il est animé par une pléiade de chanteurs et ensembles musicaux algériens, dont l'Orchestre symphonique «Acima» et le groupe «Garage Band» qui a animé la soirée de mardi, la Pologne, la République Tchèque, la Suède et le Danemark.

R.C.

Toufik Hakkar (P-dg de Sonatrach) : «Nous poursuivrons le soutien du MCA et des filiales relevant de la compagnie»

→ Le P-dg du Groupe Sonatrach, Toufik Hakkar a annoncé, mardi, la poursuite par la compagnie pétrolière du soutien au MCA (le Mouloudia Club d'Alger), section de football et toutes les filiales relevant du Mouloudia.



■ Toufik Hakkar, P-dg de Sonatrach.

(Photo > D. R.)

S'exprimant lors d'un point de presse qu'il a animé en marge de la présentation des bilans d'activité de la Sonatrach, M. Toufik Hakkar a indiqué que la politique de la compagnie «tient à ce que les fonds aillent au service du sport et des sportifs», dans le cadre des aides financières et «non à d'autres fins».

«Nous poursuivrons le soutien au MCA, filiale parmi d'autres filiales de Sonatrach, et nous encouragerons ses dirigeants pour que le Mouloudia atteigne le rang des grands clubs mondiaux dans les systèmes de gestion et soit l'exemple pour le reste des équipes algériennes dans le domaine de la gestion-type, ce à quoi nous

aspirons, en vue de sortir de la gestion anarchique, dans le contexte de la rationalisation des dépenses», a indiqué le même responsable.

«Sonatrach est propriétaire d'une société sportive, à savoir le MCA et nous avons certaines filiales, dont la société de forage qui détient d'autres filiales qui participent aussi aux compétitions, et de ce fait, nous continuerons de financer ces équipes et tentons de les développer davantage», a-t-il ajouté.

Le nouveau président du Conseil d'administration de la société sportive SPA «El Amid», Ammar Brahmia

avait annoncé, mercredi passé, l'existence d'un projet sportif qui s'étale sur quatre ans et qui sera soumis aux membres de l'assemblée générale et aux propriétaires du club en septembre prochain et dont l'objectif est de redorer le blason de ce club.

«Notre intervention dans ces sociétés sportives touche uniquement à l'aspect de gestion car elles sont des sociétés économiques, à l'instar du reste des sociétés et des succursales relevant de Sonatrach.

L'on demandera des comptes à ces sociétés sur les investissements, les dépenses et les résultats, d'autant

plus qu'elles sont appelées à réaliser des bénéfices», a précisé le P-dg de la compagnie pétrolière.

Et de poursuivre : «A ce jour, nous ne leur exigeons pas de réaliser des bénéfices, mais nous leur demandons, plutôt, dans le cadre d'une feuille de route, mise au point par les nouveaux responsables du Doyen, d'améliorer la gestion de la société, à l'instar des grands clubs de par le monde».

S'agissant de l'aspect technique, Toufik Hakkar a indiqué que «nous ne nous interférons pas dans les affaires du club sportif, cela ne nous regarde pas car relevant des prérogatives des techniciens. Le choix de l'entraîneur et le recrutement des joueurs ne concernent que le club sportif du Mouloudia».

Enfin, le P-dg de Sonatrach est revenu sur l'invasion, février dernier, par un groupe de supporters du siège de la compagnie pétrolière, en disant : «Nous sommes convaincus qu'il s'agissait d'une manipulation à des fins non sportives», exhortant «les supporters à faire preuve de fair-play».

R. S.

EN DEUX MOTS

L'USMMH accède en Ligue 2 aux dépens de l'ESG

L'USMMH Hadjout a assuré son accession en Ligue 2 de football en battant l'Entente Sour El Ghozlane 1-0 (mi-temps : 1-0) en match barrage disputé mardi au stade Djilali-Bounaïma (Boumerdes), pour le compte du groupe Centre-Ouest du championnat Inter-régions. L'unique but de la rencontre a été inscrit par Youcef Iftene (36'). L'USMMH, ancien pensionnaire de D1 et D2, est le 5^e club de la division Inter-régions à accéder en Ligue 2 après la JS Bordj Ménaïel (Centre-Est), l'IRB Ouargla (Sud-Est), Hamra Annaba (Est) et le GC Mascara (Ouest), vainqueurs respectifs de la JSD Jijel (0-0, 4-2 aux t.a.b.), de l'US Souf (1-0), de l'US Tébessa (1-0) et du WA Mostaganem (1-0).

Résultats des barrages du championnat inter-régions :

Groupe Centre-Est :

JS Bordj Ménaïel - JSD Jijel 0-0 (JSBM aux tab : 4-2)

Groupe Sud-Est :

US Souf - IRB Ouargla 0-1
Groupe Est :

Hamra Annaba - US Tébessa 1-0

Groupe Ouest :

GC Mascara - WA Mostaganem 1-0

Groupe Centre-Ouest :

USMM Hadjout - E. Sour El Ghozlane 1-0

Meeting du centenaire du MCA

Zouina Bouzebra réalise un nouveau record d'Algérie au marteau

→ La spécialiste du lancer du marteau, Zouina Bouzebra, a signé la meilleure performance du meeting d'athlétisme du centenaire du MC Alger, disputé mardi au stade annexe du 5-Juillet (Alger), en établissant un nouveau record d'Algérie de la spécialité avec un jet à 64.34 m.

Sacrée championne arabe en Tunisie début juin, Bouzebra avait déjà battu le record national avec un jet à 65.20 m, mais les organisateurs n'avaient pas homologué le record à cause du poids du marteau, qui n'était pas conforme aux normes internationales.

A l'occasion du meeting du centenaire du MCA, l'athlète de Bejaïa a réussi à battre une nouvelle fois, le record national avec un lancer à 64.34 m, améliorant son ancienne marque mesurée à 64.04 m. Une autre athlète s'est distinguée

lors de ce rendez-vous organisé à la date limite pour réaliser les minima de qualification aux Jeux olympiques de Tokyo. Il s'agit de la jeune sprinteuse Rahil Hamel (100 m haies) qui a décroché son ticket pour les championnats du monde juniors prévus du 17 au 22 août au Kenya. Médaillée d'argent aux championnats arabes en Tunisie, Rahil Hamel a battu son record personnel avec un chrono de (13.93), descendant pour la première fois sous la barre des 14 secondes.

«Je suis très contente de ma performance aujourd'hui. C'était une course facile avec pas beaucoup de concurrentes et un vent favorable, mais je suis restée concentrée sur ma course pour réaliser le minima des Mondiaux juniors», a-t-elle déclaré à l'APS. Un autre junior, à savoir, Karim Belmahdi a

réalisé le minima du 1 500 m pour les Mondiaux de la catégorie avec un chrono de 3'47"03.

Déserté par les athlètes du GS Pétroliers, dont toutes les disciplines ont déclaré forfait depuis la reprise des compétitions sportives, et les têtes d'affiche de l'athlétisme national, le meeting du centenaire du MC Alger a tout de même enregistré la participation du spécialiste du 3 000 m steeple et qualifié aux JO de Tokyo, Bilal Tabti, de retour de blessure, qui a gagné la course avec un temps de 8'47"50.

Le président du club sportif amateur (CSA) du Mouloudia d'Alger, Messaoud Tourki, s'est félicité de l'organisation de ce meeting d'athlétisme en commémoration

du centenaire du club, assurant que «ce rendez-vous sera maintenu chaque année avec un cachet international pour les prochaines éditions».

«Nous avons choisi la date du 29 juin pour permettre à nos athlètes de réaliser les minima pour les JO de Tokyo. Ce meeting d'athlétisme est également une occasion de rassembler la famille du Mouloudia, qui a toujours été un club omnisports», a-t-il déclaré.

Plusieurs personnalités et anciens athlètes du MC Alger étaient présents au stade annexe du 5-Juillet, dont l'ancien sélectionneur national de handball, Abdelaziz Derouaz, et l'ancienne athlète Yasmîna Azizi, qui a été honorée par les dirigeants du MCA. ■

Volley-ball

La sélection algérienne poursuit sa préparation

→ La sélection algérienne de volley-ball (messieurs) poursuit sa préparation en prévision des prochaines échéances internationales, avec un quatrième stage qui s'étalera jusqu'au 1^{er} juillet à Alger, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAVB).

Il s'agit du quatrième regroupement pour les coéquipiers de Mohamed Amine Oumessad (NR Bordj Bou-Arréridj) depuis la prise de fonction du nouveau sélectionneur national Mourad Senoun, qui a fait appel à 22 joueurs pour ce stage qui se déroule au centre de regroupement de Souidania.

Outre Senoun, le staff technique, nouvellement installé, est composé également d'Ibrahim Sayebi (médecin fédéral), Allaedine Taguia (préparateur physique), Sid Ali Benkortbi (statisticien),

Hichem Ayat (kinésithérapeute) et Sid Ali Roubai (chargé de l'administration et de la logistique).

Liste des athlètes convoqués :

Assam Samy, Dahmane Abdallah, Dahmane Bouali Oussama (OMK Milia), Tarek Malek (ES Tadjanet), Dekkiche Akram, Ilyes Achouri, Abi Ayed Mohamed Walid, Hosni Sofiane, Dekkiche Ayoub, Ould Cherchali Islam (GS Pétroliers), Mahdjoubi Toufik, Bouziane Samy, Kerboua Ahmed Amir, Oumessad Mohamed Amine (NRBB Arréridj), Kadri Adil, Hadj Abdallah Okba, Abdellaoui Yassine Zakaraya (WA Tlemcen), Chikhi Samir (MB Béjaïa), Bouyoucef Sofiane (NC Béjaïa), Bourouba Youssouf (ES Sétif), Soualem Billel, Ikken Boudjemaâ (Reims Métropole/France) ■

FAF

La mise en conformité des statuts avec ceux de la Fifa finalisée lundi

→ La Fédération algérienne de football a annoncé mardi avoir finalisé la mise en conformité de ses statuts avec ceux de la Fédération internationale (Fifa), après une réunion tenue la veille, en visioconférence. «Conformément aux engagements pris par le président Charaf-Eddine Amara lors de son élection, le 15 avril dernier, et après plusieurs réunions avec le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), les travaux d'amendement des statuts de la FAF ont été finalisés avec la Fifa», a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué, diffusé sur son site officiel, en précisant que cette finalisation s'était faite «suite à la réunion du lundi 28 juin, tenue en

visioconférence avec les représentants de la Fifa. Le bureau fédéral, réuni ce mardi 29 juin, a examiné le dossier relatif à la mise en conformité des statuts avec ceux de la Fifa. Une fois l'arrêté d'approbation aura été établi par le MJS, la FAF pourra mettre en œuvre sa feuille de route.

«Dans un premier temps, il sera question de vulgariser les statuts amendés auprès des acteurs du football, lors de réunions régionales, avant de convoquer, dans une seconde étape, une assemblée générale extraordinaire (AGEx), pour l'adoption desdits statuts», a-t-on encore annoncé de même source. ■



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger.
Tél. : 021 6710.44/6710.46
Fax : 021 6710.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 089711.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**
Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : **SIMPRAL**
Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages
Oran : SIO. Constantine : SIE. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : **lnr98redaction@yahoo.fr**/E-mail pub : **lnr98publicite@yahoo.fr** - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct
Meeting du centenaire du MCA

Bouzebra réalise un nouveau record d'Algérie au marteau

le match à suivre football
Inter-régions

L'USMMH accède en Ligue 2 aux dépens de l'ESG

FAF

La mise en conformité des statuts avec ceux de la Fifa finalisée lundi

Coupe arabe des U20 : Maroc-Algérie 1-1 (3 -4 tab)

Les Fennecs passent en quarts de finale

→ **Les grands matches suscitent toujours étonnement, attente, palpitations, déception et joie.**

Le derby Maroc- Algérie qui vient de tenir en haleine des millions d'Algériens avait tout cela, et surtout bien emballé malgré les multiples zones de turbulences auxquelles les jeunes Fennecs étaient forcés d'affronter. Ils n'avaient pas lâché d'une semelle les lionceaux de l'Atlas qui avaient planté leur premier but sur penalty, qu'ils avaient d'ailleurs défendu jusqu'à la 93' de jeu, soit à une poignée de secondes avant le coup de sifflet final. Un choc qui a pris fin à l'avantage des Algériens qui se sont qualifiés pour les demi-finales aux tirs au but (1-1, 4-3 tab), après avoir été menés au score pendant près d'une heure et avoir arraché l'égalisation dans le temps additionnel !

Héroïques étaient les Verts

C'était un match très animé, où chacune des équipes voulaient faire chavirer l'autre. Cela n'est étranger pour personne puisque dans les annales de l'histoire du football maghrébin, il est connu que les derbys entre le Maroc et l'Algérie ne laissent personne indifférent. Ils ont de tout temps suscité un intérêt exceptionnel, puisque souvent des rencontres, qui fonctionnent bien, produisent du spectacle, du suspens mais aussi de la concurrence entre les internationaux qui restent des stars que tout le monde aimerait voir. Mais ce mardi, c'est un autre spectacle où il fallait s'accrocher pour avoir son billet aux quarts de finale chez les moins de 20 ans. Les Algériens étaient dominés sans pour autant se laisser abattre grâce au collectif qui a dominé l'individualité. Le but était en somme une provocation qui mit le feu chez les Verts qui n'avaient



■ Les Algériens euphoriques face aux Marocains.

(Photo : D. R.)

pas cessé de travailler leurs actions et mettre dans le doute l'adversaire. Cette aventure avait son sens, son message et surtout son sens, une belle manière de promettre une suite sans faute dans le cadre de cette Coupe arabe de la catégorie, où les deux frères ennemis se sont retrouvés à l'occasion des quarts de finale.

Les Lionceaux réduits à dix

C'est lui, Mohamed Radid, l'auteur de son 6^e but du tournoi, qui avait ouvert

le score sur penalty en faveur des Lionceaux de l'Atlas (28^e). «Mais les Fennecs des U20 ont ensuite poussé et les Marocains, réduits à dix en fin de partie, ont fini par craquer dans le temps additionnel sur un but de l'entrant Samy Mahour qui a égalisé (90'+3)». Alors que le gardien Ouenas a mis en échec Anas Nanah et Radid, c'est encore Mahour qui a ensuite transformé le tir au but vainqueur pour les Algériens qui affronteront samedi le vainqueur de Tunisie-Comores (programmé jeudi) pour une place en finale.

«Pour le Maroc, auteur jusqu'à présent d'un sans-faute, l'aventure s'arrête en revanche ici...»

Dans l'autre quart du jour, l'hôte égyptien n'a fait qu'une bouchée du Tadjikistan (3-0) et affrontera le vainqueur de Sénégal-Arabie Saoudite (jeudi) en demi-finales.

H. Hichem

A voir

- France 3 : Tour de France à 13h
- El Heddaf TV : Belmekchouf à 21h

La Der
Championnat arabe de handball : Signature de la convention d'organisation par l'ESA de la prochaine édition

Une convention confiant à l'ES Arzew l'organisation du prochain championnat arabe des clubs champions de handball (dames et messieurs) en mars 2022 a été signée mardi à Oran entre l'Union arabe de handball et le club pensionnaire de la division Excellence algérienne. Le président de la Fédération algérienne de handball, Habib Labane, mandaté par l'UAHB pour parapher en son nom, la convention en question en sa qualité de membre du bureau exécutif de l'instance arabe, s'est dit «très heureux de voir l'Algérie abriter un tel événement qu'elle n'a pas accueilli depuis de longues années». Cette compétition, prévue initialement pour octobre prochain mais reportée à cause du Covid-19, s'inscrit dans le cadre des événements expérimentaux des Jeux

méditerranéens programmés à Oran lors de l'été 2022, a-t-il rappelé, ne tarissant pas d'éloges sur les installations sportives et hôtelières retenues pour le championnat arabe. «Ces infrastructures, qui seront également concernées par les JM, sont de haute facture et permettent à Oran de postuler même à l'organisation d'un championnat du monde de la discipline», s'est-il réjoui, s'engageant à «tout mettre en œuvre» pour assister l'ESA dans la réussite du rendez-vous arabe.

Présent à la cérémonie en compagnie des autorités locales de la ville d'Arzew ainsi que des représentants du comité d'organisation des JM, le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran, Yacine Siafi, a félicité l'ESA pour le travail accompli depuis au moins

deux années pour s'adjuger cet honneur d'accueillir une compétition internationale de cette envergure, tout en rassurant quant à la disponibilité des autorités locales ainsi que de la tutelle pour accompagner la direction du club banlieusard de la capitale de l'Ouest dans l'organisation de l'épreuve.

Pour sa part, le président de l'ESA, Amine Benmoussa, tout en ne cachant pas sa satisfaction pour avoir réussi à «relever le défi pour lequel (il) a travaillé depuis deux années», a informé avoir engagé des contacts avec des opérateurs économiques publics et privés pour contribuer au financement du tournoi «auquel prendront part les meilleurs clubs arabes, notamment du Qatar, de la Tunisie et d'Egypte».